



## NEWSLETTER AEPV

### CLUB DES MANAGERS INTERMÉDIAIRES

Bonne lecture {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}

#### Un club de managers...

Vous souhaitez développer vos compétences managériales ?  
Rejoignez la 6ème session du club des managers intermédiaires, qui débutera le **jeudi 7 mars 2024** dans les locaux de la Maison des Entreprises à Bellignat.



#### ... Pour quoi ?

Basé sur une méthodologie innovante (ateliers de codéveloppement\* managériaux), ce club permet de :

- constituer un réseau d'échanges
- partager des expériences et des bonnes pratiques sur les problématiques propres au middle management

#### ... Pour qui ?

Tout salarié ayant une responsabilité managériale (encadrement d'équipe) = un manager qui lui aussi est managé, le maillon assurant la cohérence entre les décisions prises en haut par la hiérarchie et son exécution, peu importe la taille de l'équipe managée, la taille de l'entreprise et son secteur d'activité.



#### ... Comment ?

Le club est animé par une consultante experte du cabinet Deux Mains RH formée aux techniques d'animation du groupes et à la pédagogie active. Les participants amènent leurs « cas » réels, problèmes, projets, questionnements et réussites qui sont partagés et travaillés avec le groupe. Les apports (outils, techniques...) sont faits en appui des situations traitées dans et par le groupe.

#### ... Quel coût ?

1.480 € HT par participant.  
*Le coût de la formation peut être pris en charge à 100% par votre OPCO + le coût éventuel de l'adhésion à l'AEPV pour les non-membres*

#### ... À quelle fréquence ?

Engagement sur 7 réunions :

- Une journée de lancement (7h)
- 5 ateliers d'une demi-journée (3h30)
- Une journée de bilan (7h)

Soit 31,5h de formation par participant

[Téléchargez la fiche d'inscription](#)

## Témoignages

À la question : "Sur quel aspect managérial pensez-vous avoir le plus progressé ?", les participants des clubs des managers indiquent :

- sur l'implication de l'équipe
- la communication
- ma vigilance à donner du sens
- l'approche résolution de problèmes
- la délégation

## Ils ont déjà participé aux clubs de managers intermédiaires



Et bien d'autres...



\*Le **codéveloppement professionnel** est une approche qui privilégie la forme collaborative et l'intelligence collective : dialogues, débats et partages d'expériences sont utilisés en vue d'une construction « apprenante » qui pourra être reprise par chaque participant dans son quotidien professionnel

En savoir plus



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AEPV.

[Se désinscrire](#)

© 2023 AEPV